

BEYOĞLU

DIRECT.: Beyoglu, Istanbul Palace, Impasse Olivo — Tél. 4189
 REDACTION: Galata, Eski Banka Sokak, Sen Piyer Han 2 ci kat
 Tél. 49266

Pour la publicité s'adresser exclusivement
 à la Maison

KEMAL SALIH-HOFFER-SAMANON-HOULI
 Istanbul, Sirkeci, Asirefendi Cad. Kahraman Zade H. Tél. 20094-95

Directeur - Propriétaire : G. Primi

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

Un document sans réplique dédié à l'Agence «Havas»

M. M. De Martel et Durieux seront-ils rappelés ?

Le correspondant du Tan à Paris adresse à ce journal le télégramme suivant :

Paris, 8. — D'après des informations que je reçois d'une source sûre, le haut-commissaire en Syrie, M. le comte De Martel, et le délégué dans le «sancak», M. Durieux, seraient prochainement rappelés. Ils n'attendent plus que l'arrivée de leurs remplaçants pour leur transmettre leurs pouvoirs. Il est question aussi de l'envoi dans le «sancak» d'une commission d'enquête.

En vue de faire apparaître que les Turcs auraient provoqué les derniers incidents tragiques dans le «sancak», on fait circuler secrètement un faux rapport que l'on fait signer par les notables.

En réponse aux assertions de l'Agence Havas, suivant lesquelles la situation serait normale dans le «sancak» et l'état de siège n'y aurait pas été proclamé, le Tan publie un document qui ne souffre aucune contestation. Il s'agit, en effet, de la reproduction photographique d'une proclamation du commandant de la garnison d'Antakya, en langues turque, française et arabe dûment revêtue de signatures et d'un sceau officiel.

En voici le texte :
 Troupes du Levant.
 Territoire Nord-Syrie.
 Garnison d'Antakya.
 No. 2092.

Avis à la population.
 A dater d'aujourd'hui, 1er décembre, 12 heures, je suis chargé d'assurer le maintien de l'ordre à Antakya.

Je prie la population que je le ferai avec la plus grande énergie.

Circulation en ville absolument interdite à tous les civils sans aucune exception, sauf pour les Français, à partir de 17 heures et jusqu'à 6 heures du matin.

Antakya, le 1er décembre 1936.

Le colonel Merson, commandant d'armes de la garnison d'Antakya.

(s) Merson.

Le document porte également un sceau ainsi conçu : CAZA D'ANTIOCHE, LE CAIMAGAM.

Le Tan ajoute :

«Vous avez lu cet avis et vous en avez vu le cliché. N'est-ce pas là la proclamation de l'état de siège ? Que répondra l'Agence «Havas» à ce document ? Ceux qui nous accusent d'exagération pourront-ils démentir cette pièce ?

Ce qui est certain, en tout cas, c'est que la pression dans le «sancak» s'accroît de jour en jour et que les Turcs subissent des oppressions et des tortures de tout genre. Ces faits ont atteint ces jours-ci leur degré maximum.

Le récit d'un témoin

Nous avons pu nous entretenir hier avec un jeune homme arrivé d'Antakya. Il nous a fourni les renseignements suivants :

— La situation à Antakya est bien plus tendue que vous ne sauriez le croire et que les journaux ne l'annoncent. Et elle se maintient dans toute sa violence.

Vos publications ne sont pas exagérées ; elles sont, au contraire, très légères. Nous sommes en butte à toutes ces violences simplement pour le fait d'être Turcs et d'être originaires du «sancak». Mais nous sommes à bout de patience.

Lorsqu'il a commencé à être question de l'indépendance syrienne, nous avons demandé, nous aussi, nos droits qui nous étaient d'ailleurs reconnus de longue date. Mais on n'a pas voulu nous les accorder. On a voulu considérer le «sancak» comme une partie intégrante de la Syrie. Il nous était impossible d'admettre un pareil état de choses. C'est à la suite de cela que la population d'Antakya s'est livrée à des meetings et à des manifestations, qui se sont déroulées d'ailleurs dans l'ordre le plus parfait et qui constituent le moyen le plus moderne et le plus civilisé de témoigner des volontés d'un peuple.

Les premières violences

Mais, les Français ont interdit les meetings et les ont dispersés. Ils ont arrêté nos camarades, les ont jetés en prison et les ont même déportés. Et comme si cela ne suffisait pas, ils ont prétendu faire siéger au Parlement syrien des députés d'Antakya et d'Isken-

derun. Nous autres Turcs, qui n'avons rien de commun avec la Syrie, nous n'avons pas participé à ces élections.

C'est alors que le véritable drame a commencé. On a arrêté les paysans qui avaient refusé de voter ; on a cassé les «muhtar» qui ne s'étaient pas rendus aux urnes. Et la pression s'intensifie.

Les élections ont commencé le lundi, 30 novembre. En dépit de toutes les menaces, les électeurs turcs de second degré n'y ont pas pris part. On fit venir alors de nuit des «collecteurs» d'Alep, par pleins camions ; on les installa aux abords du palais du gouvernement sous la protection de la milice et des gendarmes. A la suite de ces élections auxquelles ne participa aucun Turc, Adali Hacı Mehmed et Mustafa Kuseyri furent désignés comme «députés».

N'y tenant plus, les enfants défilèrent devant leur logis en chantant la marche nationale et en les huant. Quelques gens sauvages qui se dissimulaient entre les arbres et dans les ténèbres compliquées ouvrirent le feu contre ces pauvres petits. Affolés, ceux-ci fuirent. Mais ils essayèrent une nouvelle fusillade devant le logis du président de la Municipalité. Des enfants de 12 ans

ont été ainsi blessés. Le lendemain, la milice arabe a ouvert le feu, à coups de mitrailleuses, contre le public qui passait devant le logis de Mustafa Kuseyri. Il y eut à cette occasion deux jeunes gens tués et plusieurs blessés. Les cadavres des deux morts n'ont pas été livrés à leurs familles et on a interdit aux blessés de recevoir leurs parents. Que vous dire de plus ? Personne ne se sent en sécurité aujourd'hui, dans le «sancak»...

L'assiette au beurre

Les autorités françaises traitent les Turcs à l'égard de Négres aux colonies. Tout Turc qui passe, dans les rues, est fouillé et insulté. Il est tenu de lever les deux mains en passant près d'un soldat. Les fonctionnaires actuels du «sancak» y sont venus sans le sou. Leur seul but est de remplir leurs poches au plus tôt, fussent-ils pour cela minuer la population. Et ils mettent tout leur soin à se faire offrir de riches pots-de-vin. Le fonctionnaire français utilise le fonctionnaire indigène en qualité d'agent d'affaires ou de «courtier». Par son entremise, il fait obtenir gain de cause, contre grosse compensation.

Notre gouvernement demande officiellement l'inscription de la question du «sancak» à l'ordre du jour de la session du 10 décembre de la S.D.N.

Notre délégation quitte ce soir Ankara

Ankara, 8 A. A. — Le gouvernement turc qui avait accepté la proposition du gouvernement français relative à la discussion en session normale du conseil de la question du «sancak», objet de litige entre la France et la Turquie, sous réserve que la sécurité et la liberté de la population soient assurées, s'empresse d'accepter la nouvelle suggestion française visant à faire discuter la même question à la session extraordinaire du conseil qui doit se réunir le 10 décembre à Genève. Le gouvernement turc vient donc de s'adresser au secrétaire général de la S. D. N. pour demander, conformément à l'article 11 du Covenant, l'insertion de la question litigieuse dans l'ordre du jour de cette réunion extraordinaire.

Le ministre des affaires étrangères, Dr. Aras, se trouvera le 14 décembre à Genève.

La délégation turque présidée par le Dr. Tefik Rüstü Aras et composée de M. Hasan Rıza Soyak, secrétaire général à la présidence de la République, de M. Numan Menemencioglu, secrétaire général au ministère des affaires

étrangères, ainsi que le technicien, des conseillers et de secrétaires, quittera demain soir Ankara par l'Express de 19 heures 10 et se rendra directement à Genève.

La réunion du groupe parlementaire du Parti

Ankara, 8 A. A. — Le groupe parlementaire du Parti du Peuple s'est réuni aujourd'hui dans l'après-midi sous la présidence de M. Hasan Saka, député de Trabzon.

1. — Dr. Aras, ministre des affaires étrangères, a exposé la dernière phase de la question du «sancak» d'Isken-derun et notifié au groupe qu'il était sur le point de partir pour Genève où la dite question sera discutée devant le conseil de la S. D. N. Le groupe a approuvé la ligne de conduite du gouvernement à l'unanimité et par acclamations.

2. — M. Şikri Koçak, député d'Erzerum, a été élu membre du conseil du groupe parlementaire.

Atatürk et les sinistrés d'Adana

Une marque concrète de l'intérêt du Chef de l'Etat

Ankara, 8 A. A. — La présidence du Croissant-Rouge communique :

Le Président de la République, Atatürk, ému par les dernières inondations d'Adana, a fait don de 10.000 Ltqs. comme aide aux nécessiteux et charge le Croissant-Rouge de la distribution de cette somme.

Le Croissant-Rouge, en portant l'émotion et l'aide du Président à la connaissance de la nation, se fait un devoir d'adresser au grand chef toute sa reconnaissance pour le fait de l'avoir chargé des soins de cette distribution.

Adana, 8 A. A. — La crue de Seyhan a pris des proportions réellement dramatiques. Les eaux qui avaient envahi la majeure partie de la ville se retirent à présent, laissant derrière elles ruines et désolations. Les endroits qui ont le plus souffert sont les quartiers Sud de la ville, ainsi que les rivières opposés du Seyhan. Le nombre des maisons écroulées dans la ville dépasse 500 et le chiffre atteindrait sûrement 1.200 en y joignant les villages. Le nombre des morts n'a pu encore être fixé, mais rien que dans les limites

de la ville, le chiffre de 100 est dépassé.

Parmi les inondés restés sans abris, 4.000 ont pu être placés dans les mosquées seychanes et les grandes bâtisses. On pourvoit à leur nourriture. L'Institut «İsmet İnönü» a été transformé en atelier de couture où l'on tâche de coudre des vêtements aux rescapés. Des listes de souscriptions sont ouvertes et déjà leur total dépasse 5.000 livres.

Parmi les grands immeubles détruits par les eaux, on peut citer le Halkevî, le lycée des jeunes filles, l'école de commerce et le quartier général de la division. La destruction de l'école de commerce est spécialement regrettable, puisque Atatürk, lors de la première visite à Adana, avait habité cet immeuble.

Un détachement du génie a pu, grâce à des embarcations de fortune, se rendre dans les villages avoisinants. C'est là surtout que les inondations ont atteint leur point culminant. Plusieurs de ces villages se trouvent encore sous les eaux et il est impossible d'estimer le chiffre des pertes. Le pont de Büyükcakit a été emporté par les eaux.

Le congrès de la pêche

Ankara, 8 A. A. — Le ministre de l'Economie, Celâl Bayar, a offert un grand banquet hier en l'honneur des délégués du congrès de la pêche. Il est à citer que tous les mets, sans exception, servis à ce banquet se composaient de poisson.

Les inspecteurs généraux à Ankara

Ankara, 8 A. A. — Le ministre de l'Intérieur a offert un déjeuner en l'honneur des inspecteurs généraux se trouvant actuellement réunis à Ankara. Y assistaient MM. Abidin Özmen, le général Kâzım Dirik, Tahsin Ozer, le général Abdullah Alpdogan et le général Seyfi, respectivement général de la première, de la deuxième, de la troisième et de la quatrième zones et commandant du corps de la surveillance douanière.

 Ankara, 8 A. A. — La conférence des inspecteurs généraux, s'est réunie ce matin, à 10 heures, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Şikri Kaya, ministre de l'Intérieur et secrétaire général du Parti.

Elle a discuté les rapports de M. Tahsin Uzer, inspecteur général de la 3ème zone, et du général Abdullah Alpdogan, inspecteur général de la 4ème zone et entendu les explications fournies par les intéressés.

Dans sa réunion de demain, la conférence prendra connaissance du rapport du général Kâzım Dirik, inspecteur général de la 2ème zone (Thrace).

Un second cuirassé allemand de 26.000 tonnes

Kiel, 8 A. A. — Un nouveau cuirassé de 26.000 tonnes, du type Gneisenau, a été lancé ce matin, en présence du Führer, de MM. Hess et Von Fritsch, qui prononcèrent des discours.

Le navire heurta et endommagea les parois du bassin. Des ingénieurs examinèrent immédiatement le navire.

Supplément de crédits pour l'aviation française

Paris, 9 A. A. — Une nouvelle demande de crédits supplémentaires pour l'aviation d'un montant de 1.690 millions de francs sera présentée à la Chambre.

On sait qu'en septembre de cette année, le ministre de la guerre et le ministre de l'air avaient obtenu du conseil des ministres un crédit nouveau de 1.700 millions de francs.

Un vapeur soviétique saisi au Japon

Tokio, 9 A. A. — Le vapeur soviétique Krassin a été arrêté par des unités de la marine japonaise, parce qu'il se serait trouvé sans permission dans une zone maritime fortifiée. Un destroyer et un avion de la station navale de Ominato ont été chargés de l'enquête.

La conférence des Etats baltes

Riga, 9 A. A. — Le ministre des affaires étrangères lithuanien, M. Lozoraitis, et le ministre esthonien, M. Akel, sont arrivés ici pour participer à la conférence baltique. La conférence commencera aujourd'hui.

Italie et Roumanie

Bucarest, 8. — Le roi Carol a offert un déjeuner intime au ministre d'Italie, M. Sola.

Le prince-héritier de Grèce et l'aviation

Athènes, 8. — Le prince héritier de Grèce s'est rendu à l'aérodrome de Tatoi et a pris place à bord de l'avion italien «Chibbi», qu'il a piloté personnellement.

Toujours sans nouvelles de Mermoz

Paris, 9. — On est toujours sans nouvelles de l'aviateur Jean Mermoz, dont l'appareil s'était envolé à destination de l'Amérique du Sud. D'après l'Agence Havas, on s'inquiète sérieusement sur son sort et celui de ses trois compagnons.

Un meeting à Paris

Paris, 9. — 25.000 employés des magasins de nouveautés ont tenu un grand meeting à l'occasion de l'application de la semaine de 40 heures. L'ordre du jour a été adopté par des acclamations chaleureuses.

On s'attend à une offensive générale des nationalistes

L'évacuation des femmes et des enfants de Madrid

Berlin, 9. — Toutes les nouvelles qui parviennent d'Espagne font prévoir l'éventualité prochaine d'une grande offensive du général Franco.

A Madrid également, on s'y attend et des appels répétés par radio invitent la population à s'y préparer. Les autorités de la capitale ont invité la population à prendre ses mesures en conséquence. Les femmes ont été invitées à envoyer leurs enfants à Valence. En outre, on mettra un terme à l'encombrement dans les tunnels du métro, où d'innombrables familles campent nuit et jour. Seuls les combattants de la milice devront demeurer à Madrid.

La situation militaire d'après Madrid

Paris, 9. — Les milieux républicains de Madrid annoncent que l'offensive générale des insurgés attendue hier, ne s'est pas produite. On croit qu'elle aura lieu aujourd'hui.

Il n'y a rien à signaler sur les secteurs de la Somosierra et de la Guadarrama. L'aviation rebelle a déployé une intense activité durant la journée d'hier. Les miliciens basques sont arrivés à atteindre leur objectif sur la ligne de chemin de fer.

A Madrid, les rebelles ont bombardé plusieurs quartiers de la ville.

Le bombardement de Séville

Séville, 9. — La ville a été violemment bombardée par 26 trimoteurs gouvernementaux. Plus de 50 bombes explosives et incendiaires ont été jetées. Les dégâts sont très importants.

Une alliance anglo-française en marge de Locarno

Berlin, 8. — Les cercles politiques déplorent les révélations du «Times» suivant lesquelles la garantie française accordée à l'Angleterre remonte à dix ans en arrière.

La «Deutsche Allgemeine Zeitung» affirme qu'il s'agit d'une véritable orientation de la politique britannique. Alors que le peuple britannique a entendu répéter depuis des années par ses dirigeants que les alliances sont la source de tout le mal et que le pacte de Locarno offrait l'avantage d'éviter l'alliance militaire franco-britannique, cette garantie était, par contre, secrètement stipulée. Comment, conclut le journal, avoir confiance en un nouveau pacte rhénan et être certains qu'il ne cache pas des accords secrets ?

L'occupation intégrale de l'Ethiopie

Dans les provinces de l'Ouest et du Sud-Ouest

Addis-Abeba, 8. — On confirme l'occupation effective des régions à l'Ouest et au Sud-Ouest de l'Ethiopie, d'après l'ordre qui en a été donné par M. Mussolini. L'action militaire se développe en même temps que l'organisation politique de la zone occupée.

Les déclarations des chefs indigènes confirment la complète tranquillité du pays, désireux de reprendre son activité commerciale et agricole. Les régions nouvellement occupées contiennent de nombreuses et riches mines d'or, d'argent, de platine, de fer et de charbon. Les envois de troupes

Naples, 8. — Un détachement de la milice forestière est parti pour l'Afrique Orientale italienne à bord du Francesco Crispi ; il est destiné au gouvernement des Galla et Sidamo. Grâce aux contingents qui partiront aussi le 15 décembre pour Addis-Abeba, Gondar et Harar, tous les gouvernements de l'Afrique Orientale pourront pourvoir au service forestier, avec des Chemises Noires de la milice forestière fasciste.

L'accord commercial franco-yougoslave

Belgrade, 9. — M. Bastid, ministre du commerce français, a signé avec son collègue yougoslave, M. Urbanovitch, la nouvelle convention commerciale franco-yougoslave. Grâce à cet accord, les échanges économiques entre les deux pays se développeront considérablement. Ainsi, les arriérés des comptes clearing seront progressivement débloqués.

Paris, 9 A. A. — Le radio-émetteur de Séville annonce que les aviateurs de Burgos ont lancé des bombes hier sur Madrid. Deux avions des gouvernements auraient été descendus.

L'avion de l'ambassade de France est abattu

Paris, 9. — On mande de Madrid que l'avion affecté à l'ambassade de France en Espagne a été abattu par un appareil nationaliste au sud-est de la ville. L'envoyé spécial de l'Agence Havas, celui du grand quotidien «Paris-Soir» et un représentant de la Croix-Rouge français sont grièvement blessés. Ils ont été hospitalisés. Le pilote et le radiotélégraphiste sont indemnes.

Les travaux du comité de non-ingérence

Un rapport du sous-comité
 Londres, 9. — Le sous-comité du comité de non-ingérence a remis son rapport au comité. Les points essentiels de ce document sont les suivants :

1° Le sous-comité est d'avis unanimement de faire cesser l'intervention directe ou indirecte dans la guerre civile espagnole ;

2° La première mesure qui doit intervenir dans ce sens est l'interdiction du recrutement des volontaires.

Les délégués italien, allemand et portugais demandèrent un certain délai pour recevoir des instructions de leurs gouvernements respectifs sur ces deux points. Les mêmes délégués suggèrent que la question du recrutement des volontaires soit comprise dans le cadre général des pourparlers sur la non-ingérence.

L'U.R.S.S. accroît ses mesures de défense

Londres, 9. — Le Daily Express publie des renseignements au sujet du nouveau programme d'armements de l'U. R. S. S. tel qu'il a été annoncé par Staline lors des derniers jours du congrès des Soviets. Ces plans ont été élaborés par le conseil supérieur de la défense de l'Union.

Suivant le rapport de ce journal, l'effectif permanent de l'armée soviétique doit être porté en deux ans à 3 millions d'hommes, ce qui équivaut au double des forces actuelles. Les forces aériennes seront triplées.

A l'Ouest et à l'Est, les frontières de l'Union seront pourvues d'une ligne de défenses fixes sur le modèle de la ligne Maginot, en France. Les travaux à la frontière de l'Ouest seront entamés dans le courant de la quinzaine qui vient ; 300.000 ouvriers y seront affectés.

Un nouveau haut-commissariat pour l'économie de guerre sera créé ; les industries importantes pour la conduite de la guerre seront transférées à l'intérieur du pays.

Les catholiques belges et les Flamands fusionnent

Bruxelles, 9. — Un événement politique très important s'est produit hier : le parti catholique a, en effet, fusionné avec le parti nationaliste flamand dont les tendances sont nettement séparatistes.

Ce fait est vivement commenté dans tous les milieux politiques belges, étant donné que le parti flamand avait déjà conclu une alliance avec le parti Rex. Est-ce un revirement dans l'attitude des Flamands ? Ou bien assiste-t-on à la formation d'un bloc anti-communiste ?

La C.G.T.F. et les affaires d'Espagne

Paris, 9. — Au comité directeur de la C. G. T., M. Léon Jouhaux, secrétaire général, a déclaré que jamais son intention n'a été de susciter des difficultés au gouvernement. Pas un membre de la C. G. T. ne souhaite la chute du cabinet Blum. La France, s'est-il écrié, ne doit faire de croisade ni en subir. A l'issue des débats, la C. G. T. a adopté une motion préconisant d'appliquer loyalement la politique de non-intervention. Une délégation s'est rendue auprès du chef du gouvernement, à l'hôtel Matignon, pour lui soumettre les vœux formulés par l'organisation syndicale.

Paris, 9. — La Chambre a adopté le nouveau statut sur la presse. Le nouveau règlement sera présenté prochainement au Sénat.

La petite histoire

Le sultan Mahmut II et le paysan

On nommait les empereurs de Chine, les « fils du ciel » et l'on croyait qu'il ne fallait pas les regarder en face. C'est pourquoi, lorsqu'un empereur de Chine, monté sur un palanquin placé sur les épaules de ses esclaves, traversait la rue, on baissait les rideaux des fenêtres et les passants se prosternaient face à terre.

Les califes de Bagdad se considéraient aussi, à une certaine époque, comme des surhommes. Ils se voilaient la face, se tenaient derrière des paravents de soie et ne montraient leur visage qu'à leur domestique.

À dater du dix-septième siècle, les padichahs ottomans aussi se mirent à imiter les califes de Bagdad.

Ils cherchèrent autant que possible, à ne pas se montrer au peuple.

Mais ils avaient à accomplir le vendredi une cérémonie de Sémlak qu'ils ne pouvaient éviter.

C'était là, d'ailleurs, pour eux, une occasion de déployer du luxe et du faste.

Durant les cérémonies de Sémlak, qui se déroulaient depuis le règne du sultan Mehmed III jusqu'à celui du sultan Abdülhamid II, le peuple, qui y assistait, ne regardait que les voitures les chevaux, les panaches des aigles, les valets, mais ne pouvait pas lever les yeux sur le souverain.

Par suite de cette curieuse abstention on se racontait parmi le peuple, de nombreuses anecdotes dont voici une :

BAISSE TES YEUX !

Un paysan d'esprit simple, nouvellement arrivé de la province à Istanbul, et qui, sous la conduite de son compatriote, était allé assister au cortège impérial, désireux de voir le sultan plutôt que sa suite, questionnait à chaque instant son compagnon :

— Où est le padichah ?

De crainte d'entamer une discussion inutile, il lui disait :

— On ne doit pas regarder le sultan.

Et alors, le bonhomme gardait le silence.

Le souverain apparut, enfin, et le guide murmura à l'oreille du paysan :

— Baisse tes yeux, le monarque arrive !

— Où est-il ? je ne le vois pas.

— Mais c'est l'homme à l'aigrette brillante, monté sur le cheval blanc ! Toi, baisse les yeux !

Le paysan, après avoir bien regardé le sultan d'un air étonné, manifesta ainsi son désappointement à son compagnon :

— Lorsqu'on disait « padichah », je croyais moi, qu'il s'agissait d'un être poilu, avec une crinière et des ailes ! Je vois que lui aussi est un homme... comme nous !...

« GIDIS RESMI »

Certains d'entre les sultans, aimaient à organiser des cortèges à des jours autres que le vendredi.

Ces cortèges qu'on appelait « gidis resmi », cérémonie de départ, et qui étaient soumis à des formalités bruyantes, avaient lieu uniquement pour leur procurer le plaisir de voir leurs sujets se prosterner sur leur passage.

Mahmut II était l'un des sultans qui affectionnaient le plus ces sortes de cortèges.

Presque chaque semaine, il organisait une promenade en barque, à cheval ou en voiture, et faisait, ainsi, le tour d'Istanbul.

Un beau jour, il eut encore la fantaisie de se mettre en route en cortège de gala. Il mit en branle tout le palais de Topkapı.

Tous les gens de la cour furent alertés. Chacun endossait son costume de cérémonies.

On préparait les chevaux de monture et de réserve, grands et petits se démenaient dans une hâte fébrile.

Mahmut II, dès qu'il fut avisé que tout était prêt, quitta le harem, monta sur un cheval blanc et, à la tête d'une foule de deux mille personnes environ, se dirigea vers Ayasofya, puis il traversa le Divanyolu, arriva à Beyazid et de là il bifurqua vers Vezneçiler.

UNE CHALEUR TORRIDE

Il faisait une chaleur suffoquante. Malgré qu'on avançât à pas de tortue, les chevaux eux-mêmes écumèrent. Quant aux piétons, ils étaient littéralement dans l'eau. Le monarque lui-même était étourdi sous le feu ardent des rayons solaires et cherchait un abri frais. Mais ni à Vezneçiler, ni à Direkler-Arasi il n'y avait pas un endroit propice pour se garer de la chaleur. Il y avait bien sur le parcours la caserne des Janissaires, mais s'eût été enfreindre les règles du protocole que d'y entrer. En effet, les monarques ne s'arrêtaient qu'une fois par an devant la grande route d'entrée de la caserne et sans quitter leur cheval, ils buvaient un verre de « sorbet » et repartaient quelques instants après. Pour qu'ils pussent y aller à un autre moment, il fallait qu'ils aient été invités après de longs préparatifs.

C'est pourquoi Mahmut II ne put pas y pénétrer et dut poursuivre sa route. La situation était, cependant, devenue intolérable. Les yeux du sultan rencontrèrent soudain le Saraçane (1).

CHEZ LE SELLIER

Il tira aussitôt les brides et après avoir dit à son entourage qu'il voulait se reposer, il descendit de cheval et pénétra à grands pas dans le fameux bazar couvert, monta dans une boutique et s'assit sur un siège.

À l'approche du sultan, les marchands (1) Marchés des selliers — harnacheurs.

Les officiers supérieurs et les aga de la suite impériale s'étaient aussi retirés dans un coin du bazar.

Mahmut II était resté complètement seul dans cette aile du bazar composée d'une trentaine de boutiques.

À cet instant, un paysan apparut à l'entrée du bazar et, sans comprendre les signes qu'on lui faisait de droite et de gauche, il marcha directement vers la boutique où se tenait le monarque, et comme s'il s'adressait à un simple sellier, il lui commanda :

— Celebi ! veux-tu me faire voir les brides suspendues là-bas ?

Le souverain apporta les brides au paysan qui en choisit une et en demanda le prix.

— Combien de paras, celle-ci ?

— Cinq mille piastres !

À cette époque, cette somme équivalait à peu près aux cinq mille livres d'aujourd'hui. Et le prix d'une bride n'était que de deux ou trois « akçe ».

C'est pourquoi, le paysan eut que le marchand vêtu de franges d'or voulait plaisanter.

— Laisse là plaisanterie, lui dit-il. Dis la vérité. Combien cette bride ?

— Deux mille cinq cents piastres !

Le paysan lança alors sur la tête du monarque l'amas de brides qu'il tenait en main et sortit de la boutique en proférant force jurons.

À peine avait-il fait quelques pas, qu'il fut, pourtant, assailli et roué de coups. Les pauvres villageois allaient certainement succomber sous les coups. Mais le souverain eut un de ses rares gestes de commisération.

— Ne le touches pas, ne lui faites pas de mal, je lui pardonne ! s'écria-t-il. Et il lui fit donner la bride qu'il voulait acheter, et 7.500 piastres.

Ce montant représentait les 5.000 piastres que le monarque avait réclamées d'abord au paysan et les 2.500 piastres qu'il lui avait demandées ensuite !...

M. Turhan TAN.

La crise constitutionnelle en Angleterre

Londres, 8. A. A. — Dans les couloirs de la Chambre on discute surtout la date de l'abdication qui, estime-t-on, interviendra à la fin de cette semaine, à moins que le roi ne renonce à son mariage avec Mme Simpson.

Dans quelques milieux de la cour, on confirme que le roi n'a pas encore signé l'acte d'abdication.

Les milieux parlementaires disent que le roi pourrait voir Mme Simpson, à Cannes, avant de prendre une décision finale. Ils ajoutent que l'avion royaliste est prêt à s'envoler, à l'aéroport privé du souverain de Fort-Belvédère.

Quelques députés conservateurs sont favorables à l'accession au trône de la princesse Elisabeth, fille du duc de York, et à la formation d'un conseil de régence. Une telle formule, disent-ils, serait bien accueillie par le peuple.

Cependant, rien n'a encore été définitivement décidé et les pourparlers se poursuivent entre le cabinet et l'Attorney général du duché de Cornwall en vue de régler la position du roi en cas d'abdication.

On annonce que le groupe parlementaire travailliste se réunira aujourd'hui pour discuter la position constitutionnelle.

Quelques groupes de « Chemises Noires » se rassemblèrent, hier soir, près du palais de Buckingham.

Ils furent difficilement dispersés par la police.

Londres, 9 A. A. — Les Dominions et les colonies sont profondément intéressés à la crise de Londres.

On apprend de Canberra que le premier ministre australien, M. Lyons, a convoqué le Parlement australien par précaution. Le Melbourne Herald approuve M. Baldwin pour avoir dissipé des malentendus.

Le premier Canadien, M. Mackenzie King, s'est déclaré conforme avec la déclaration de M. Baldwin.

Le cabinet sud-africain s'est réuni à Pretoria, pour délibérer sur la situation.

Londres, 9 A. A. — Le secrétaire privé du roi, Lord Browlow, communiqua que Madame Simpson passera la fête de Noël à Cannes.

Le tourisme en Italie

Rome, 8. — Le 14 décembre, le ministre de la presse et de la propagande recevra au grand rapport les présidents provinciaux de tourisme et les présidents des syndicats provinciaux des hôtels et de tourisme. À cette occasion, on précisera le programme d'activité de l'An XV.

Capri, 8. — Les réjouissances de la saison d'hiver seront inaugurées par deux grands bals au premier de l'An. Les bals de la St-Sylvestre, de l'Épiphanie et du Carnaval seront caractérisés par des manifestations folkloriques spéciales.

LA VIE LOCALE

LE VILAYET

LES IMPRIMERIES DE L'ÉTAT SERONT TRANSFÉRÉES À ANKARA

La commission des finances de la Grande Assemblée vient d'achever l'examen du projet de loi pour l'unification des imprimeries de l'État. Ce projet avait déjà été approuvé antérieurement par les commissions de la défense nationale et de l'instruction publique. Il sera prochainement soumis à l'Assemblée. En voici les dispositions principales :

A. — Les imprimeries de la défense nationale, de l'aéronautique, de l'école militaire, de l'Académie de guerre et de la médecine militaire seront fusionnées avec l'imprimerie militaire actuelle sous le nom d'imprimerie militaire (« Askeri Matbaas »).

B. — L'imprimerie de l'état-major général, celles du service de cartographie, de la marine, de l'Hôtel des Monnaies, des Monopoles et des Chemins de fer et l'imprimerie de l'État actuelle seront fusionnées en une imprimerie unique sous le nom d'imprimerie de l'État (« Devlet Matbaas »).

Seule la section de l'imprimerie de l'État actuelle qui s'occupe exclusivement de l'impression de livres scolaires et de publications utiles pour la diffusion de la culture nationale prendra le nom d'imprimerie de l'Enseignement (« Maarifi Matbaas ») et sera placée sous la juridiction de ce ministère.

Le projet de loi prévoit la création d'une caisse d'épargne et de secours pour le personnel des imprimeries de l'armée, de l'État et de l'Instruction Publique, par le prélèvement de 3 % sur les salaires.

Enfin, toutes les imprimeries mentionnées ci-haut auront leur siège à Ankara. L'imprimerie de l'État, en particulier, qui se trouve en notre ville, devra être entièrement transférée en trois ans au maximum, dans la capitale. Chaque département est responsable de ce transfert pour les imprimeries qui lui sont confiées.

LA MUNICIPALITÉ

LES CONTRATS ET... L'AMENDE

La révision des contrats pour la location des immeubles a commencé. Les préposés de la police municipale dressent séance tenante procès-verbal à l'endroit à la fois des propriétaires et des locataires qui ne peuvent pas exhiber ce document à la première réquisition. Il y a toutefois des cas où le locataire, en dépit de l'insistance du propriétaire, refuse de signer le contrat, à titre de moyen de pression, pour obtenir la réalisation de certaines revendications spéciales qu'il croit devoir formuler. C'est alors le locataire récalcitrant qui doit seul supporter les conséquences de son attitude. Le propriétaire sera tenu quitte de toute amende, à condition cependant qu'il puisse démontrer, par un document officiel, qu'il a eu recours à l'exécutif ou au tribunal pour obliger l'autre partie à se mettre en règle.

LE PRIX DU PAIN

On sait que le prix du pain subit une révision tous les quinze jours, suivant les conditions générales du marché. Comme toutefois la situation n'a pas subi ces jours derniers de modification fort sensible, il a été décidé de le maintenir tel quel jusqu'à lundi prochain.

LES CHOMEURS DE PROVINCE À ISTANBUL

La Municipalité est assaillie quotidiennement de demandes de provinciaux venus ici pour chercher du travail et qui ont été déçus dans leur espoir, ou encore qui, après un séjour

plus ou moins prolongé dans nos hôpitaux se trouvent à court de ressources. Les uns et les autres sollicitent d'être rapatriés aux frais de la ville. Une fois de plus, il a fallu, ces jours-ci, renvoyer à leur foyer tout un lot de ces malheureux. Et une fois de plus, aussi, la Municipalité a dû adresser une circulaire à toutes les Municipalités de l'intérieur leur recommandant :

1° d'arrêter l'afflux à Istanbul de malheureux qui se trouvent de trouver ici on ne sait que Pactole inexistant, alors que déjà beaucoup de nos concitoyens sont en chômage ;

2° de n'envoyer de malades pour se faire soigner à Istanbul qu'à la condition expresse de les munir de leurs frais de traitement et de leurs frais de route, d'aller et retour.

Que de fois cependant de pareilles recommandations ont été formulées déjà ! Elles sont toujours restées lettre morte. La solution la meilleure ne serait-elle pas que les Municipalités intéressées acceptassent de verser une contribution annuelle fixe, à titre de participation aux frais d'exploitation des hôpitaux d'Istanbul et pour couvrir les dépenses de rapatriement éventuelles des provinciaux ? Tout le monde y trouverait son compte — et la Municipalité, déjà si obérée, ne se verrait pas charger d'un surplus de frais nullement désirable.

CIMETIERE CATHOLIQUE LATIN DE FERIKOY

On nous prie de porter à la connaissance des familles intéressées que, plus d'un mois s'étant écoulé depuis la fête des morts sans que de nombreuses fleurs et plantes qui ont été déposées à cette occasion sur les sépultures aient été entretenues ou enlevées, le service du cimetière procédera, au cours de la semaine prochaine, au nettoyage général des avenues, allées et entourages de tombes ainsi que des sépultures elles-mêmes. Il n'échappera, en effet, à l'attention de personne que, dans l'intérêt général, la bonne tenue du cimetière doit être respectée par tous et qu'il est du devoir du service intéressé d'y veiller.

Un extrait des règlements concernant spécialement cette matière se trouve d'ailleurs affiché à l'entrée du cimetière.

MARINE MARCHANDE

L'ORGANISATION DU SAUVETAGE SUR NOTRE LITTORAL

Les directeurs de l'administration des Voies Maritimes, celui du commerce maritime et celui des services de sauvetage qui s'étaient rendus à Ankara, sont de retour en notre ville. Ils ont eu d'importants entretiens au ministère de l'Economie. Il a été question notamment du renforcement de l'organisation de sauvetage de notre littoral, de l'établissement de nouvelles sirènes de brouillard et de nouveaux phares, etc...

Le directeur des Voies Maritimes s'est occupé, en outre, de nos nouvelles commandes de tonnage et a fourni des précisions à la commission qui s'occupe de l'examen du budget.

C'est chez :

Bayan

283, Istiklal Caddesi

en face du Passage Hacıpasa

que vous trouverez Madame le

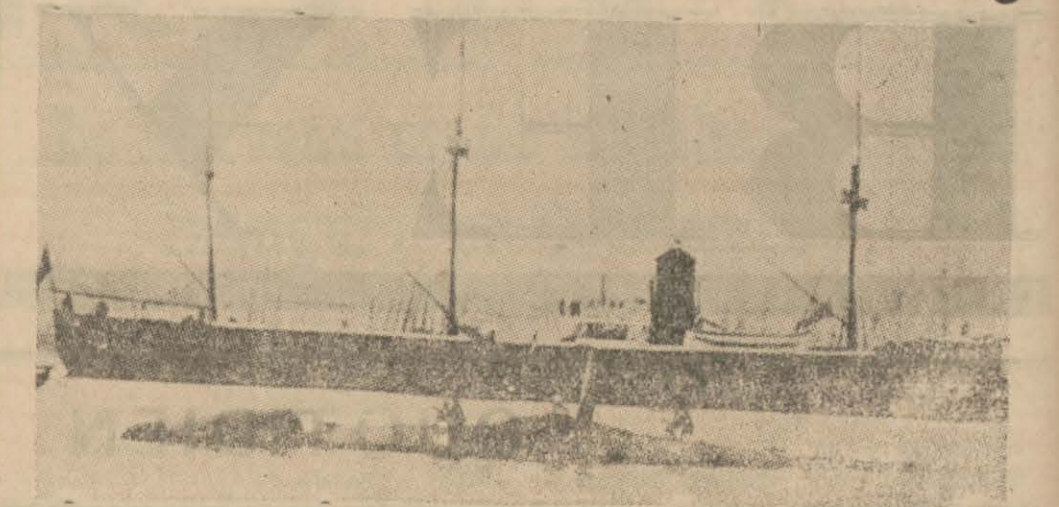
SACS de meilleur goût qu'il vous

faut pour la saison, les GANTS

du dernier cri et les BAS que

vous désireriez avoir.

Le sultan Rouge et le criminel Rouge



Le premier sous-marin turc procède à un exercice d'immersion en

Corne d'Or, en 1885

Je ne saurais préciser la date. Toutefois, c'était aux abords de la proclamation de la Constitution de 1908 ou peu après, à l'époque où la ligne d'E-yup était desservie par des bateaux à roues amphydrome (c'est à dire pouvant avancer indifféremment par la proue ou par la poupe).

En allant à Eyupsultan, je vis une gigantesque baleine tirée à sec, sur le rivage, devant l'arsenal.

Cette baleine était un sous-marin. A l'époque, je n'étais pas encore en âge de lire « Vingt mille lieues sous les mers », de Jules Verne, ni d'autres oeuvres de ce genre. C'est mon père qui m'apprent que c'est un sous-marin. Malgré les explications paternelles, je ne fus pas convaincu et je persistais à croire que ce que j'avais vu était le cadavre d'une baleine — de celle, célèbre entre toutes, qui avait avalé le prophète Jonas.

Des années s'écoulèrent depuis. J'ai appris bien d'autres choses aussi — et notamment que le cadavre de sous-marin que j'avais vu jadis près de l'arsenal avait été vendu à Abdülhamid par Zaharof, récemment décédé.

L'empire ottoman a été le premier Etat au monde qui ait possédé un sous-marin dans les rangs de sa flotte. Ce n'était pas, toutefois, pour assurer la domination des mers, mais pour faire disparaître une angoisse d'Abdülhamid.

À cette époque, Zaharof n'avait pas encore entamé son activité meurtrière. Un ingénieur, en France, avait construit un sous-marin. Mais il ne trouvait pas d'acheteur. Zaharof fit sa connaissance, il lui promit de lui trouver des clients. Toutefois, aucun Etat n'estimait que l'invention nouvelle eût une valeur militaire ; les clients étaient

introuvables. Zaharof trouva le moyen d'être introduit auprès du sultan Rouge. Il lui annonça que ses ennemis, les jeunes Turcs, étaient sur le point de se procurer un sous-marin, avec lequel ils allaient venir à Istanbul pour émerger devant Besiktas et bombarder Yıldiz.

Abdülhamid, qui croyait au progrès techniques, et qui avait lu Jules Verne, frissonna. Ce résultat obtenu, Zaharof se fit fort de prévenir les adversaires du souverain et d'acheter le sous-marin.

Le monarque y consentit avec joie. Le sous-marin arriva. Il fut expérimenté en grande solennité et livré. Désormais, Abdülhamid était content. Les deux seuls sous-marins existant au monde étaient entre ses mains.

Après avoir réalisé ainsi sa première commission sur une vente de matériel de guerre, Zaharof alla en Grèce. La tension entre la Grèce et l'empire ottoman était à ce moment à son comble. Il exposa aux Grecs que grâce aux deux sous-marins, achetés par Abdülhamid, la flotte hellénique pouvait être anéantie tout entière.

Et par ces moyens d'intimidation, il parvint à vendre aussi deux sous-marins à la Grèce.

C'est en faisant, ainsi, d'une pierre deux coups, avec une ruse réellement diabolique, que le Criminel Rouge, Zaharof, traita, par une curieuse coïncidence, sa première affaire avec le sultan Rouge.

Qu'est devenu ce premier sous-marin, qui gisait devant l'arsenal ? Il doit être passé aux enfers. Et c'est ce que je crains. Car Zaharof entendait, certainement, de le vendre, chez Pluton !

Fikret ADIL.

Nouvelles de Palestine

(De notre correspondant particulier)

Tel-Aviv, 1er Décembre 1936

Le départ de la C. R.

La Commission Royale quittera probablement aujourd'hui Jérusalem pour se rendre à l'invitation qui lui a été faite par l'Emir Abdallah en Transjordanie.

Le C. S. A. se réunit

Hier, les membres du Conseil Supérieur Arabe se sont réunis et ont traité sur le boycottage décrété par eux contre la C. R.

Aucun communiqué n'a été publié après la séance.

Arrestation de quatre Juifs

Le journal « Al Difaa » fait savoir que la police de Jérusalem a emprisonné quatre Juifs, qui étaient entrés en Palestine sans permission.

Dans quelques jours, ils passeront devant le juge.

L'Emir et la C. R.

Des bruits circulent, dans les milieux bien informés de la capitale, que l'Emir Abdallah, qui se trouvait depuis quelques jours à Jérusalem, aurait fait savoir à son entourage qu'il aurait l'intention de témoigner devant la C. R., et ce, pour l'intérêt des Arabes mêmes dont les membres du C. S. A. ne se rendent pas encore compte de la grave faute politique qu'ils commettent en décrétant le boycottage.

Le jeûne du Ramadan et le Code

Le journal « Al Difaa » écrit que le mufti de Chéhem a adressé un télégramme à S. E. le Haut-Commissaire, lui faisant savoir qu'il faudrait intercaler dans le nouveau code un paragraphe dans lequel il serait dit qu'aucune condamnation ne serait exécutée durant tout le mois du jeûne ; et ceci, afin de sauvegarder la religion musulmane.

Le Chéik Insari est mort

On mande de Jérusalem que le Chéik Mohaïb bin Insari, qui a servi durant 45 ans comme officiant dans la mosquée El Aksa, est décédé.

Le départ de sir M. Macdonald.

Sir Michael Macdonald, qui était jugé à la cour suprême, rendit sa visite à dieu à ses collègues en compagnie de sa femme.

Sir Macdonald quittera le pays prochainement.

Au grand rabbinat de Palestine.

Sous peu, auront lieu, en Palestine, les élections pour la nomination d'un grand rabbinat de Palestine.

Le secrétariat du grand rabbinat fait savoir que toutes les listes composées de huit personnes doivent avoir quatre rabbins sépharadites et quatre rabbins ashkénazites, car, dans le cas contraire, les listes seraient refusées.

Séance au C. M. de Tel-Aviv

Hier soir a eu lieu la première séance

active de la municipalité de Tel-Aviv.

M. Rokach, président du conseil municipal, prit la parole pour expliquer l'ordre du jour qui était le projet des constructions.

Des décisions furent prises en ce qui concerne la Maison Arlosoroff, le tombeau de Dizengoff, la construction d'un second étage à la Maison « Macabab », etc...

La séance fut levée à huit heures et demie.

Le concert de Naomi et de Joseph Goland

Hier soir, à eu lieu devant une salle archicomble de l'Opéra Mograbi, le concert tant attendu de deux sympathiques artistes : Mlle Naomi Léaf et M. Joseph Goland.

Le programme comprenait des chansons et des danses hébraïques qui ont eu le plus grand succès.

La chanson de Tel-Aviv, chantée par Goland et dont les paroles sont de nos amis Alterman et Chlonsky — musique de Wilensky, a eu le plus grand succès.

Joseph AELION.

LES ASSOCIATIONS

Halkevi de Beyoglu

Tous les jeudis, de 19 à 20 heures, un professeur de musique donnera à nos compatriotes des leçons de chant. Il leur apprendra la marche de l'Indépendance et d'autres hymnes nationaux. Ceux qui le désirent sont priés de se présenter à notre « Halkevi », aux jours et aux heures indiqués.

Du « Touring et Automobile Club » de Turquie :

MM. les membres du Touring et Automobile Club de Turquie sont priés, conformément à l'article 25 des Statuts de vouloir bien verser leurs cotisations pour les années 1936 et 1937, jusqu'à la fin de décembre 1936.

LES ARTS

LE RECITAL DU PIANISTE SOMMER

DEDIE AUX ŒUVRES DE CHOPIN

Le dimanche, 13 décembre, à 17 heures 30, aura lieu à l'Union Française le recital de piano, placé sous le haut patronage du consul-général de Pologne et dédié aux œuvres de Chopin, qu'interprétera l'éminent pianiste-virtuose, Léonard Sommer.

Voici le programme :

IERE PARTIE

Nocturne, cis-moll ; Mazurka, cis-moll ; 4 Etudes a) F. Dur ; b) F. moll c) F. moll ; d) C. Dur.

Ballade, F. moll ; Prélude cis-moll ; Sonate B. moll ; grave, doppio movimento, Scherzo, Marche funèbre, presto.

2EME PARTIE

Fantasia, F. moll ; 4 Etudes a) Ges-Dur ; b) ges-dur ; c) as-dur ; d) a-moll ; 3 Ecosaises, Valse, as-dur, Mazurka, ges-dur, Polonaise, as-dur.

PIANO : PLEYEL



Le marchand. — Quelles sont les dimensions des soupières que vous désirez ?

La cliente. — Je ne sais pas au juste... Mon mari porte des chapeaux No 57...

(Dessin de Cemal Nadir Güller à l'Aksam)

Au CINE TURC un spectacle sans pareil

CASINO DE PARIS

avec :
AL JOLSON et RUBY KEELER
En suppl. : La visite de l'escadre turque en Grèce et Eclair-Journal

CONTE DU BEYOGLU

Coup de foudre

Par Marguerite COMERT.

On goûtait, on dansait au château des Belles-Roches, comme chaque dimanche de la saison estivale. La comtesse de Gèvres, très hospitalière accueillait tous ceux qui étaient ses amis, plus quelques autres, simplement susceptibles de le devenir.

Cette grande dame pleine de charme et de distinction, cheveux blancs, nez busqué, voix persuasive, avait pris, avec l'âge de la retraite, le souci passionné du bonheur d'autrui. C'est pourquoi on dansait si souvent chez elle et on s'y mariait quelquefois.

Ma gentille Hélène, j'ai un service à vous demander, dit-elle, ce jour-là, à sa jeune amie, Mme Robert Dalbrand, et, l'arrachant au vaste hall vibrant de flûte et de musique, elle l'entraîna à l'écart, dans un petit salon solitaire, ombreux comme un sous-bois.

Que de mystère ! chuchota Hélène amusée et curieuse.

Oui, ma petite, il s'agit d'un complot... J'ai besoin d'un concours dévoué et j'ai pensé à vous.

Vrai ? Vous avez besoin de moi.

Oh ! que je suis fière ! Pour une mission de confiance.

Tout à fait. C'est au sujet d'un mariage.

J'écoute.

Je sais que vous aimez beaucoup Solange Mareuil.

Oui, je l'aime bien.

Eh bien ! voilà... Mon nouveau Georges en est fort épris. Il souhaite quelques jours d'intimité à la campagne... Il va venir passer trois semaines chez moi... Je n'ose pas inviter Solange en même temps... et j'ai pensé que vous... Comme vous voyez, ce n'est rien de difficile ni de compromettant. Avant de me donner une réponse, il vaudrait mieux, naturellement, que vous consultiez votre mari.

C'est impossible, chère amie. Et je ne consulterai pas Robert... non, certainement pas... puisque j'ai, pour refuser, une raison que je ne veux pas lui dire. Je vais vous raconter une histoire qui me touche de près, et dont je ne parle à personne.

Mais il est nécessaire que je vous la confie pour que vous compreniez mon refus. Voici ce qui m'est arrivé lorsque j'avais dix-huit ans. Je venais de sortir du couvent où j'avais fait ma première communion et toutes mes études à côté d'un compagne délicate. Elle s'appelait Janine, ma petite Janine.

Elle était orpheline comme Solange, et Solange aussi, elle possédait non seulement toutes les séductions physiques, mais encore un esprit plein de vivacité et d'agrément... et une volonté bien trempée.

Je savais qu'elle se trouvait malheureuse chez une vieille tante tyrannique. Alors, je l'invitai à passer les vacances avec nous dans le Dauphiné, dans une magnifique propriété que mon père tient de sa famille et où je ne suis jamais retournée depuis. Ah ! encore aujourd'hui ça me fait mal de revivre par la pensée à partir de ce moment. Mais j'avais, en ce temps-là, un cœur plein de candeur et d'enthousiasme. Je n'invitais pas Janine seulement pour le plaisir que j'attendais de sa présence, mais encore avec une généreuse arrière-pensée.

Mon cousin, André, que je chérisais comme un frère, et qui rentrerait d'une croisière dans les mers de Chine, devait passer une partie de l'été avec nous. J'étais convaincue que Janine et lui ne manqueraient pas d'avoir le coup de foudre et qu'ils feraient un charmant ménage.

Et ça n'a pas marché...

Non ! mais j'ai acquis une grande expérience qui me servira pour le reste de mes jours !... Au fait, où en étais-je de mon histoire ?

Vous vous attendiez à un coup de foudre qui n'a pas eu lieu.

Permettez. J'avais deviné juste en ce qui concernait André. Instantanément, il s'était épris de Janine. Quant à elle, elle changeait beaucoup... Inquiète, rêveuse, si absorbée dans sa vie intérieure que souvent je la surprenais à tressailler comme au sortir d'un profond sommeil.

André m'avait dit : « Attends mon départ pour lui parler. » Pourtant, c'est avec une pleine confiance que j'entamai les négociations... Et, allant droit au fait : « André t'adore. Que penses-tu de lui, toi ? » Janine poussa une espèce de cri de frayeur, se sauva en courant et s'enferma à clé dans sa chambre...

Stupéfaite, je respectai sa solitude jusqu'au moment où elle m'appela. Elle était à peine calmée. Elle déclara : « Ça m'étouffe trop. Il faut que tu aches. Ne me parle jamais plus d'André. Celui que j'aime, celui que je veux épouser, c'est ton père... » Ma première réaction fut un éclat de rire : « Papa, tu veux épouser papa ! Puis, comme elle affirmait cette extravagante prétention, j'entraînai dans une colère violente.

Mon père était tout bonnement un

savant... doté d'une honnête calvitie, ronde comme une pleine lune... un chimiste qui ne vivait que pour son laboratoire...

Bref, Janine l'épousa. Figurez-vous qu'elle avait réussi à entrer en correspondance avec lui, à l'émouvoir, à l'affoler... Je crois qu'ils sont toujours heureux. Mais je ne m'habitue pas à cette idée.

Sans doute, c'est pénible, accorda la comtesse.

Puis elle remarqua :

Toute de même vous n'aviez qu'un père à marier. Ce regrettable événement ne peut se reproduire.

Par exemple ! Voyez-vous que j'invite Solange et qu'elle m'annonce dans quinze jours :

« Le neveu de Mme Gèvres ne me convient pas du tout... C'est Robert votre mari, que je veux épouser. »

« Maintenant que le divorce est d'un usage si courant, elle ne s'en tirerait pas la première à jeter son dévolu sur un homme marié. »

Allons donc, ma petite Hélène, Robert tient à vous, et je suppose que vous avez confiance en lui...

Oh ! certes, je suis sûre que Robert m'aime, et c'est un mari parfait. Mais ça n'empêche pas de me méfier des femmes comme Solange qui possèdent avec l'éclat de la jeunesse, toutes les séductions de la grâce et de l'esprit... sans compter l'attrait invincible de la nouveauté...

Banca Commerciale Italiana

Capital entièrement versé et réserves

Lit. 845.769.054,50

Direction Centrale MILAN

Filiales dans toute l'ITALIE, ISTANBUL

IZMIR, LONDRES

NEW-YORK

Créations à l'Etranger :

Banca Commerciale Italiana (France)

Paris, Marseille, Nice, Menton, Cannes, Monaco, Toulouse, Beauville, Bonté

Carlo, Juan-les-Pins, Casablanca, (Maroc).

Banca Commerciale Italiana e Bulgara

Sofia, Bourgas, Plovdiv, Varna.

Banca Commerciale Italiana e Greca

Athènes, Cavalla, Le Pirée, Salonique.

Banca Commerciale Italiana e Rumana

Bucarest, Arad, Braïla, Brosco, Constantza, Cluj, Galatz, Temiscara, Sibiu.

Banca Commerciale Italiana per l'Egitto

Alexandrie, Le Caire, Demanour, Mansourah, etc.

Banca Commerciale Italiana Trust Cy

New-York.

Banca Commerciale Italiana Trust Cy

Boston.

Banca Commerciale Italiana Trust Cy

Philadelphia.

Affiliations à l'Etranger :

Banca della Svizzera Italiana: Lugano

Bellinzona, Chiasso, Locarno, Mendrisio.

Banque Française et Italienne pour

l'Amérique du Sud.

(en France) Paris.

(en Argentine) Buenos-Ayres, Rosario de Santa-Fé.

(au Brésil) Sao-Paulo, Rio-de-Janeiro, Santos, Bahia, Curitiba, Porto Alegre, Rio Grande, Recife (Pernambuco).

(au Chili) Santiago, Valparaiso, (en Colombie) Bogota, Barranquilla.

(en Uruguay) Montevideo.

Banca Ungaro-Italiana, Budapest, Hatvan, Miskolc, Mako, Kormend, Oroshaza, Szeged, etc.

Banco Italiano (en Equateur) Gayaquil, Mantia.

Banco Italiano (au Pérou) Lima, Arequipa, Cuzco, Cuzco, Trujillo, Tarma, Mollendo, Chiclayo, Ica, Piura, Puno, Chincha Alta.

Hrvatska Banka D. D. Zagreb, Soussak.

Silège d'Istanbul, Rue Voyvoda, Palazzio Karakoy, Téléphone, Péra, 44841-2-3-4-5.

Agence d'Istanbul, Allalemyan Han, Direction: Tél. 22900. — Opérations gén.: 22915. — Téléphone Document 22903.

Position: 22911. — Change et Port: 22912.

Agence de Péra, Istiklal Cadd. 247. Ali Namik Han, Tél. P. 1046.

Succursale d'Izmir

Location de coffres-forts à Péra, Galata, Istanbul.

SERVICE TRAVELER'S CHEQUES

TARIF D'ABONNEMENT

Turquie: Litq. 1 an 13,50 6 mois 7.— 3 mois 4.—

Etranger: Litq. 1 an 22.— 6 mois 12.— 3 mois 6.—

CORRESPONDANT ALLEMAND ET FRANÇAIS, traductions dans les deux langues, connaissant également l'anglais et l'italien, cherche place. Travailleur aussi quelques heures par jour. Prétentions modestes. S'adresser au journal sous « S ».

Demain soir au Ciné **SAKARYA** (ex-Alhambra)

L'ardeur d'une jeunesse insouciante !

L'amour confondu avec le vice !

L'Etudiant de Prague

avec l'artiste le plus en vogue :

ADOLF WOHLBRUCK et l'inoubliable maîtresse

d'école de « Jeunes filles en uniforme »

DOROTHEA WIECK

Téléphone: 41341

N. B. — Venez voir, dans les vitrines du hall du Ciné SAKARYA les riches cadeaux du Nouvel An réservés à sa clientèle participant à un concours dont les conditions sont indiquées sur l'écran.

Vie Economique et Financière

Le budget de devises

Le budget des devises de 1937 a été préparé et référé pour approbation au Conseil des ministres.

Il entrera en vigueur à partir du 1er décembre. On sait que cette année-ci, pour la première fois, le gouvernement, se prévalant des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi et se basant sur les données générales du budget de 1936, a élaboré un budget des devises.

Ce fait est de nature à assurer une stabilité toute particulière à notre trafic avec l'étranger et répond à une nécessité essentielle.

Le budget des devises de 1936 présentait un équilibre complet entre les dépenses et les recettes.

Celui de 1937 ne comporte pas de changement essentiel comparativement au précédent.

Les contacts entre nos attachés de commerce et les négociants

Du Türkofis d'Istanbul :

Les personnes désignées aux postes de conseillers commerciaux à Londres, Paris, Rome ; d'attachés commerciaux à Bruxelles, Rio-de-Janeiro, Hambourg ; et d'agents commerciaux à Beyrouth et Marseille sont de passage en notre ville, pour rejoindre leurs postes.

Les négociants qui sont en relations d'affaires avec cette place ou qui auraient des desirats à formuler, pourront se présenter, aujourd'hui, de 10 à 17 heures, au Türkofis, 4ème Vakıf Han.

Une délégation commerciale hollandaise à Ankara

Une délégation commerciale hollandaise chargée de mener les négociations avec notre pays au sujet des modifications à introduire au traité de commerce qui régit nos relations avec les Pays-Bas était attendue à Ankara. Le ministre des A. E. vient d'être informé qu'elle s'est trouvée dans l'obligation d'ajourner son départ.

La révision de certaines clauses du traité de commerce existant avait été décidée lors du voyage à La Haye du secrétaire d'Etat au ministère du Commerce, M. Faik Kundoglu.

Deux objectifs sont visés à cet effet :

1. — Faciliter les relations commerciales entre nos deux pays ;

2. — Rendre possible la participation des capitalistes et industriels hollandais à la réalisation de notre plan industriel en fournissant des bateaux, en procédant à la création de ports outillés de façon moderne, des stations de T. S. F., à la construction de fabriques, etc...

Lorsque certaines difficultés de paiement actuelles auront disparu, les échanges entre les deux pays se ranimeront considérablement.

Le grand obstacle à cet effet est constitué présentement par les opérations de « takas » (compensation libre).

Quoique l'accord de clearing ait été conclu en tenant compte de ce fait, il ne suffit pas à assurer des conditions favorables à ceux qui ont des créances à encaisser. Quoique des pourparlers aient été entamés, à plusieurs reprises, en vue de l'élargissement des échanges, hors clearing, une solution satisfaisante pour les deux pays n'avait pas pu être trouvée.

On espère que les pourparlers qui seront menés à Ankara permettront d'arriver à une solution.

Le prix du blé hausse

La récolte de blé ayant été déficitaire en Europe, les prix sont en hausse lente mais continue depuis une semaine. Les blés locaux ont commencé également à s'en ressentir. Malgré un arrivage de 80 wagons, avant-hier, les prix ont haussé de 8 à 12 paras. Les qualités contenant de 2 à 3 pour cent de seigle, de Polatli, ont haussé jusqu'à 6,05-6,10 piastres.

Quant au blé dont la proportion de seigle est de 1 à 2 pour cent, il est vendu à 6 piastres 12 paras.

On affirme que les prix hausseront encore, les meuniers ne disposant pas de stocks et étant obligés de faire venir quotidiennement du blé de Mersin.

Même les blés contenant 21 pour cent de seigle trouvent acquéreurs à 5,25 p. Le wagon est livré à 5,25 à Mersin. Bref, depuis huit jours, on constate une hausse de 15 à 20 paras.

Le congrès des œufs

Un congrès des œufs et de l'élevage

de la volaille se tiendra à Ankara. Nos exportations d'œufs s'élevaient à 15 millions de livres par an. Elles ont sensiblement baissé au cours des dernières années. Le Congrès est convoqué en vue d'examiner les mesures à prendre pour le développement de notre commerce de cet article.

Le ministère de l'E. N. a demandé d'autre part, un rapport aux négociants en cet article en notre ville.

Le congrès aura à s'occuper également de la révision du règlement sur les œufs.

Le chrome d'Ergani

On poursuit le transport du minéral de chrome extrait de la montagne de Güleman, à 20 km. de la mine d'Ergani. D'après les premières constatations, le gisement du mont Güleman est très important. L'Eti Bank qui l'exploite a entrepris de réaliser des installations très modernes.

Notamment, en vue d'assurer le transport du minéral avec la plus grande rapidité, on établit une ligne aérienne. Les fondements en béton devant supporter les pivots de la nouvelle ligne sont achevés. On a tout lieu de supposer que le montage qui est en cours prendra fin dans un mois au maximum.

Un vaste dépôt sera construit à l'aboutissement de la ligne. On y entreposera le minéral de chrome qui pourra être livré ainsi à toute réquisition.

Des logements seront bâtis à Güleman pour le directeur, les ingénieurs et le personnel de la nouvelle ligne.

Une activité fiévreuse est constatée au bâtiment central. Ce rythme croissant permet de prévoir que la ligne aérienne en question, après achèvement de certaines installations de détail, pourra entrer en activité au printemps prochain.

On envisagerait l'érection de la bourgade de Güleman en chef lieu de nahie.

... et de Tekirova

L'exploitation des gisements de chrome de Tekirova, à Antalya, se poursuit depuis un an de façon très satisfaisante. La Sté. Ltd. turque créée en vue de l'exploitation de ces gisements dispose à l'heure actuelle d'un capital de 125.000 Liras.

On dit toutefois que ce capital sera porté à 375.000 livres du fait de la création prochaine d'une nouvelle fabrique.

La Sté. a construit une ligne aérienne et un Decauville. Elle compte ériger en outre un hôpital pour des conditions d'hygiène les plus modernes. Les projets à cet égard sont achevés. Des maisons pour les médecins et des baraques pour les ouvriers seront aménagés.

Le cuivre d'Artvin

La mine de cuivre de Kovarshan, à Artvin, et la fabrique se trouvant aux environs étaient abandonnées de longue date. On vient d'entreprendre une reconstruction fondamentale de cette fabrique ; plus de 500 ouvriers sont affectés à ce travail. L'établissement ne sera pas seulement réparé, mais aussi sensiblement agrandi.

Le four sera allumé dès achèvement de la grande cheminée en voie d'érection. Les grandes grottes où se trouvent les mines et qui sont obstruées par toute sorte de matériaux accumulés seront dégagées.

Dès l'achèvement de cette fabrique, la mine de cuivre de Murgul, qui est plus vaste qu'un grand village, sera remise également en exploitation. Ici également est une fabrique abandonnée qui sera remise en exploitation. Des milliers de compatriotes trouveront ainsi du travail et la vaste étendue qui va de Hupa à Artvin prendra l'aspect d'une zone industrielle très active.

Les eaux de Cologne de Biga

Les ateliers pour la production d'eau de Cologne et de poudre se sont multipliés, ces temps derniers à Biga. Ces produits ont entièrement conquis, à l'heure actuelle, les marchés de Balikesir et Canakale.

ETRANGER

L'électrification des chemins de fer italiens

Paris, 8. — Le Temps consacre un long et intéressant article à l'électrification des chemins de fer italiens et relève que l'Italie sera la première nation d'Europe et du monde qui aura réalisé intégralement la traction électrique.

Tous les femmes... en une seule femme...

TOUS LES FILMS en un SEUL FILM

MARTHA EGGERTH

DANS :

La Chanteuse de Paris

la plus récente création de la vedette des vedettes...

MUNICIPALITE D'ISTANBUL

THEATRE MUNICIPAL DE TEPEBAŞI

Istanbul Belediye Şehir Tiyatrosu

Ce soir à 20 h. 30

SECTION DRAMATIQUE

BUYUK HALA

(La grande tante)

SECTION OPERETTES

LEYLA VE MECMUN

THEATRE FRANÇAIS

LEYLA VE MECMUN

LES MUSEES

Musée des Antiquités, Çinili Köşk

Musée de l'Ancien Orient

ouverts tous les jours, sauf le mardi, de 10 à 17 h. Les vendredis de 13 à 17 h. Prix d'entrée: 10 P. pour chaque section

Musée du palais de Topkapu et le Trésor :

ouverts tous les jours de 13 à 17 heures, sauf les mercredis et samedis. Prix d'entrée: 50 piastres pour chaque section.

Musée des arts turcs et musulmans à Süleymaniye :

ouvert tous les jours, sauf les lundis. Les vendredis à partir de 13 h. Prix d'entrée: 10 P. pour chaque section.

Musée de Yedikule :

ouvert tous les jours de 10 à 17 h. Prix d'entrée: 10 P. pour chaque section.

Musée de l'Armée (Ste.-Irène)

ouvert tous les jours, sauf les mardis de 10 à 17 h.

MOUVEMENT MARITIME

LLOYD TRIESTINO

Galata, Merkez Rıhtım han, Tél. 44870-7-8-9

DEPARTS

ASSIRIA partira Mercredi 9 Décembre à 17 h. pour Bourgas, Varna, Constantza, et Odessa.

CELIO partira Jeudi 10 Décembre à 20 h. des Quais de Galata pour le Pirée, Brindisi, Venise et Trieste.

MERANO partira Jeudi 10 Décembre à 17 h. pour Bourgas, Varna, Constantza.

CALDEA partira Jeudi 10 Décembre à 17 h. pour Cavalla, Salonique, Volo, le Pirée, Patras, Santi-Quaranta, Brindisi, Ancone, Venise et Trieste.

CILIGIA partira Mercredi 16 Décembre à 17 h. pour le Pirée, Naples, Marseille et Gênes.

PRAGA partira Mercredi 16 Décembre à 17 h. pour Bourgas, Varna et Constantza.

QUIRINALE partira Jeudi 17 Décembre à 20 h. des Quais de Galata pour le Pirée, Brindisi, Venise et Trieste.

ALBANO partira Jeudi 17 Décembre à 17 h. pour Bourgas, Varna, Constantza, Novorossiisk, Batoum, Trébizonde, Samsoun, Varna et Bourgas.

BOLSENA partira Samedi 19 Décembre à 17 h. pour Salonique, Mételin, Smyrne le Pirée, Patras, Brindisi, Venise et Trieste.

MERANO partira Lundi 21 Décembre à 12 h. pour Smyrne, Salonique, le Pirée, Patras, Naples, Marseille et Gênes.

ABBASIA partira Mercredi 23 Décembre à 17 h. pour Bourgas, Varna, Constantza et Odessa.

CELIO partira Jeudi 24 Décembre à 20 h. des Quais de Galata pour le Pirée, Brindisi, Venise et Trieste.

CAMPIDOGGIO partira Jeudi 24 Décembre à 17 h. pour

LA PRESSE TURQUE DE CE MATIN

Nous sommes à bout de patience...

C'est le titre de l'article de fond de M. Etem Izzet Benice, dans l'"Agik Soz". Et en voici la conclusion :

« On ne fera pas plier les Turcs du « sancak » par la violence, l'oppression et la torture ; au contraire, on redoublera l'énergie dont ils sont décidés à faire preuve pour la défense de la cause nationale. Et tandis que les souffrances de nos frères s'accroissent là-bas, notre sang bouillonne et notre impatience s'accroît dans les mêmes proportions. Peut-être donneront-elles lieu un jour, à des complications qu'il sera impossible de prévenir. La violation du domicile des Turcs, le pillage des villes, les arrestations en masse de Turcs qui remplissent les prisons sont autant de faits qui épuisent notre patience et de facteurs susceptibles de nous entraîner dans une voie sombre et difficile pour toutes les deux parties. C'est pourquoi si le délégué Durieux et les autorités françaises dans le « sancak » sont incapables de témoigner de ce bon sens, le gouvernement et la diplomatie française doivent mettre fin un moment plus tôt à ces scandales. Nous attendons leur intervention rapide. »

Toujours à propos du « sancak », retenons ces quelques observations de M. Nadir Nadi, dans le « Cumhuriyet » et « La République », qui ne prêtent à aucune équivoque :

« C'est parce que nous ne pouvons souffrir que nos frères de race, vivant sur un territoire turc situé à notre frontière fussent un jouet entre les mains de tel ou tel, que nous avons pensé à sauvegarder leurs droits, dans les accords d'Ankara, au moyen d'engagements assumés par la France. Nous rappelons à ce pays que le traité conclu à Ankara sur sa demande, à la suite du rejet de l'accord Bekir Sami, par la G. A. N. avait été signé par nous comme un prélude à l'amitié franco-turque. Nous avions cependant fixé par ce traité le sort futur, c'est-à-dire une complète et entière autonomie de la région d'Iskenderun et d'Antakya. »

Depuis 1923, l'administration coloniale française en Syrie n'a rien épargné pour violer les accords d'Ankara ; quant aux derniers événements, ils ont consisté non seulement en des erreurs commises par le gouvernement français, mais encore en des actes de terreur perpétrés sur le territoire turc Hatay. Voilà ce qui met à l'épreuve l'amitié franco-turque. »

Considérant que nous ne sommes encore qu'au début de l'affaire, nous déterminons clairement notre propre attitude : Nous veillons avec un soin jaloux au maintien de l'amitié de la France et nous continuerons à y veiller jusqu'à la dernière limite. »

On doit savoir cependant d'ores et déjà et d'une façon catégorique que le prix accordé par nous à cette amitié ne doit et ne saurait être un motif pour les agents coloniaux en Syrie de soumettre à un régime de tortures les Turcs d'Iskenderun et d'Antakya. On ne peut ni ne doit exiger de nous de pousser jusque là le sacrifice. On ne peut point l'exiger parce que cela est au-dessus de notre pouvoir. »

Les mesures contre l'inondation

Nous avons perdu une bataille rangée dans la lutte contre les forces de la nature, constate amèrement M. Ahmet Emin Yalman, dans le « Tan », à propos de la catastrophe d'Adana. Et il ajoute :

« Notre douleur est grande. Les forces rebelles de l'eau ont emporté des centaines de nos compatriotes. Des centaines de familles ont perdu leur chef

ou un de leurs membres. Des milliers de familles turques sont privées du toit, tout simple, qu'elles avaient élevé après toute une vie de lutte, du foyer qu'elles avaient créé. La récolte, représentant le fruit de beaucoup de pénibles efforts a été balayée. Une partie du capital d'exportation a été anéanti sous les eaux. »

Le bras et l'intelligence humains luttent depuis des milliers d'années contre la nature. Le critérium le plus sûr de la civilisation est constitué par les succès remportés dans cette lutte. »

Néanmoins, les pays les plus civilisés qui ont établi la souveraineté la plus absolue sur la matière et qui la tiennent sous le contrôle le plus étroit, se trouvent, de temps à autre, en présence de désastres inattendus. La nature, réduite à l'état de prisonnière, se livre à des attaques sous la forme d'inondations ou de sécheresses et met sens-dessus dessous les comptes les plus sûrs de l'humanité. »

Mais, indépendamment de ces catastrophes, il y a des attaques prévues et connues de la part des éléments. Leur opposer un rempart vient en première ligne du programme de travail de tout pays. Chez nous également, ce besoin a été pleinement ressenti. Dans les différentes parties du pays, des constructions sont en cours en vue de nous protéger contre la force de l'eau et d'en tirer parti. La dernière catastrophe nous a rappelé l'urgence de remédier à la situation dans la plaine du Çukurova. »

Les inondations sont un phénomène qui se produit tous les ans, à Adana, dans une mesure plus ou moins considérable. Peu de temps avant la dernière catastrophe, la récolte de coton avait partiellement péri sous les eaux. La récolte de 220.000 balles que l'on escomptait pour cette année, avait été ramenée à 154.000 balles ; 7,5 à 8 millions dont on escomptait de façon sûre la rentrée dans le pays ont été perdus. Les dommages essayés cette fois-ci étant évalués à 10 à 11 millions, il en résulte que la zone d'Adana a perdu en un an 10 à 11 millions. »

L'exécution du programme hydraulique d'Adana aurait certainement coûté beaucoup plus cher. Mais il est néanmoins certain que l'on pourrait avec le montant des pertes d'une seule année, dresser des forts, ériger des remparts contre les attaques certaines et prévues de la nature. »

Il y a beaucoup de choses qui peuvent être faites dans notre pays. Toutes sont importantes. Toutes sont de premier ordre. Par contre, les sources de richesse du pays sont encore à l'état primitif. Nos moyens ne nous permettent pas de faire face à tout à la fois. Nous le savons fort bien. »

Néanmoins, des questions comme celles de l'eau à Adana doivent être classées dans une toute autre catégorie que les activités qui ne rapportent pas de fruits. Régler une pareille question, c'est tout autre chose que d'enterrer en un endroit déterminé une partie des ressources déjà limitées de notre pays. C'est semer en vue d'obtenir, dans un court laps de temps une grande et abondante récolte. »

M. Asim Us en vient à des conclusions identiques dans le « Kurun ». Après avoir déploré l'importance et la gravité des pertes subies, il ajoute :

« Il faut reconnaître que la cause essentielle du désastre n'est pas la crue

du Seyhan. C'est le fait que les digues qui avaient été construites à temps pour prévenir la catastrophe ne l'avaient pas été de façon technique et suffisamment solide. Si ces digues avaient été à la hauteur de leur tâche, les eaux auraient eu beau monter, dépasser le niveau des digues et même déborder quelque peu aux abords. Mais si les digues n'avaient pas cédé, l'afflux des eaux vers la ville n'aurait pas revêtu cet aspect de trombe ni cette gravité de catastrophe ; toute la production de la plaine n'eût pas été emportée par les eaux, les proportions du désastre eussent été infiniment moindres. »

C'est pourquoi deux devoirs nous incombent en présence de la tragédie d'Adana : accourir à la rescousse des malheureux sinistrés, d'abord, et ensuite prendre des mesures en vue de rendre impossible une nouvelle catastrophe. Tant que ces mesures n'auront pas été prises, la prospérité économique de ces belles régions ne pourra pas être assurée. »

LES ARTICLES DE FOND DE L'« ULUS »

Vers la scène nationale

C'est vers la fin du 19ème siècle que la littérature turque de type occidental a commencé à tenter de monter sur la scène. On a même joué Molière à Bursa. Mais cet avènement du théâtre ne dépassait pas les étroites limites de l'amateurisme. Il arriva même que le peuple fut conduit au théâtre, en troupeaux, comme il l'est, en Ramazan, à la mosquée. »

Non seulement, le niveau général de la population, mais la culture artistique et littéraire étaient encore très arriérés et il n'y avait aucune place pour eux dans la société. »

Ultérieurement, on ne saurait dire que la vie de la scène fut morte ; mais elle tomba uniquement entre les mains, d'une part, des improvisateurs et, de l'autre, des imitateurs comiques. De telle sorte que jusqu'à la Constitution de 1908 et même pendant un certain temps encore après celle-ci, monter sur la scène était considéré comme une honte. D'ailleurs, le turc de la scène était une langue étrange et hybride, où dominait une prononciation qui n'avait rien de turc et il était impossible de voir sur la scène la femme à une époque où il ne lui était même pas possible de paraître dans la rue sans voile. De quel prestige pouvait jouir la scène quand le turc et la femme en étaient également absents ?

La première tentative sérieuse d'admettre le théâtre dans le monde de l'art et de la littérature fut la création d'un « Dairi Bedayi » sous la direction d'un spécialiste étranger. Quoique cette tentative, dans sa première phase, ait été très éphémère, nous lui sommes redevables de tout ce qui, peu ou beaucoup, existe actuellement. Et nous en sommes redevables aussi à l'amour du théâtre dont étaient animés les quelques jeunes gens qui ont lutté pour combler des lacunes de tout genre. »

De même que le premier pas vers la création d'une musique turque, nouvelle et occidentale fut fait durant l'ère d'Atatürk, en fondant le Conservatoire, voici que, maintenant, toujours par la volonté du chef, à la réalisation de laquelle travaille le ministre de l'I. P. M. Saffet Arıkan, une Académie de Théâtre et d'Opéra vient d'être créée à Ankara. A la suite des efforts conjugués de Saffet Arıkan et d'un célèbre spécialiste, voici que des jeunes gens turcs commencent leurs études en vue de servir sur la scène, l'art éternel avec ou sans musique. Ces artistes, dont la vie et la prospérité seront assurées par l'Etat, combleront sur les scènes du théâtre national comme aussi sur d'autres scènes, l'une des plus grandes lacunes de la culture nationale. »

En ce siècle, la scène est l'une des plus grandes nécessités d'une nation.

La crise constitutionnelle anglaise

Londres, 9 A. A. — Il semble que la conférence d'hier soir à Fort-Belvédère fut décisive. »

Les cercles politiques et parlementaires sont convaincus que l'abdication est inévitable. »

On apprend, d'autre part, que les avoués du souverain examineront hier quelle serait la position financière du roi en cas d'abdication. »

Il est très probable que le roi prendra le titre de comte de Chester. Quelques personnalités politiques croient, à la suite de la conférence d'hier soir, de Fort-Belvédère, que l'abdication n'est plus qu'une question d'heures. »

LA VIE SPORTIVE

FOOT-BALL

« Güneş » et « Cecchie Karlin » font match nul

La troisième et dernière rencontre en notre ville de la Cecchie Karlin l'a opposée hier au stade du Taksim au Güneş. »

Après une partie très intéressante à suivre, les deux teams firent match nul : 3 buts à 3. »

La première mi-temps s'était terminée par le score de 2 buts à 2. Les buts de l'équipe locale furent marqués par Ibrahim, Rasih et Faruk. L'équipe tchèque qui a fait une très bonne impression, par ses jours-ci pour la capitale, où elle disputera plusieurs matches. »

La moglie Carlotta, nata Finazzer, i fratelli Enrico et Otto Aluta, i cognati Guglielmo, Alfredo, Amigo, Silvio, Camillo Finazzer con le rispettive famiglie, la cognata Marina Finazzer, le famiglie Gravina, Livadasi e Velasti ed i parenti tutti annunciano la perdita del loro amato

ETTORE ALUTA

spirato il 1 dicembre a Genova e pregano gli amici e conoscenti di voler assistere alla Messa di Suffragio che verrà celebrata lunedì, 14 dicembre p. v. alle ore 10, nella Basilica di S. Antonio, a Beyoglu. »

BREVET A CEDER

Le propriétaire du brevet No. 1961, obtenu en Turquie en date du 4 décembre 1936 et relatif à un « procédé pour la fabrication des carcasses d'avions et détails s'y afférents » désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière. »

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Galata, Persembe Pazar, Aslan Han, No. 1-4, 5ème étage. »

On rougirait de devoir répéter les raisons toujours nouvelles et l'importance de son existence aussi ancienne que celle des civilisations elles-mêmes. Finalement, la République offre à la jeunesse turque, qui formera la Turquie nouvelle et renouera une de nos plus belles traditions, la possibilité de se préparer et de se former ; les jeunes talents comprendront la valeur de cette occasion qui leur est offerte et nous aurons la joie, dans quelques années, de voir satisfait un de nos besoins les plus essentiels. »

Le Théâtre d'Etat dont on vient d'entreprendre la création, accroîtra le prestige de la République et nous sommes en droit d'en attendre l'avènement avec impatience. »

Falih Rifki ATAY.

Les nus de la chapelle Sixte ne seront pas voilés

Vasari, dans sa vie de Michel-Ange, raconte comment, un jour, le pape Paul III s'étant rendu à la chapelle Sixte pour voir les fresques du Jugement Dernier, lorsque le grand peintre ne les avait pas encore achevées, et ayant beaucoup admiré les peintures, demanda à Messire Blaise de Cesena, son maître de cérémonies, personnage gonflé de scrupules, ce qui lui en semblait. A quoi ledit Messire répondit que c'était chose fort malhonorable d'avoir peint tant de personnes qui montraient, sans aucune pudeur, leurs plus intimes nudités dans un lieu aussi honoré, et il ajouta que ce n'était point là l'œuvre pour une chapelle de pape, mais bien pour quelque auberge. »

LA VENGEANCE DE MICHAEL-ANGE

Vasari, en continuant sa narration, raconte encore que Michel-Ange, voulant se venger du critique médisant, à peine celui-ci eut-il quitté la chapelle, le peignit au naturel, sous les dehors de l'infamie Minos, avec un serpent enroulé autour des jambes, parmi une quantité de diables. Ce fut en vain que Messire Blaise se recommanda au pape et à Michel-Ange afin que cette figure fut enlevée : elle demeura là, et telle que le peintre l'avait créée. »

Evidemment, Messire Blaise était un précurseur de cette légion de timorés qui, à force de trouver scandaleuse une semblable exposition de figures nues, finirent par convaincre le souverain pontife Pie IV à vêtir de braves certaines d'entre elles. »

C'est le peintre Daniel de Volterra qui fut chargé de ce travail : par mépris, il conserva le surnom de « brachettone ». »

LES NUS OUBLIES

Toutefois, il demeurerait encore les nus de la voûte de la Sixtine : sans doute à cause de leur position très élevée, et par conséquent, un peu distantes de la vue, ils avaient pu passer inaperçus et saufs même à travers les rigueurs de la censure - réforme catholique. Si ce n'est que précisément ces jours-ci, en plein 20ème siècle, un bruit s'est répandu, aussitôt recueilli à l'étranger : les nus restant de la chapelle Sixtine auraient trouvé eux aussi leur « brachettone » dans la personne du Prof. Biagetti, directeur du bureau des Restaurations au Vatican. »

Alarme du monde artistique de chaque Continent, l'alarme provoquée et aiguisée par les récentes informations d'agences et de correspondants étrangers à Rome qui publiaient de nouveaux détails et même des photographies des peintures après leur restauration. »

RASSURONS-NOUS

La nouvelle était fautive. Pour démentir la fantaisie des informateurs, la radio du Vatican est survenue la première pour assurer tous ceux qui s'étaient préoccupés d'une éventualité tant à craindre au point de vue de l'art ; puis le Prof. Biagetti en personne a déclaré formellement que d'aucune façon aucun nu ne serait voilé et que si jamais on eut pensé à les voiler, il se serait opposé à exécuter un travail semblable pour le respect qu'il porte à l'art de Michel-Ange. »

Cette affirmation est donc suffisante pour assurer ceux qui nourrissent encore quelque crainte : aucun Messire Blaise de Cesena ressuscité ne rôde dans les salles du Vatican. »

BREVET A CEDER

Le propriétaire du brevet No. 1963, obtenu en Turquie en date du 29 janvier 1935 et relatif à un « réservoir pour garder des liquides et spécialement des hydrocarbures », désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière. »

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Galata, Persembe Pazar, Aslan Han, No. 1-4, 5ème étage. »

LA BOURSE

Istanbul 8 Décembre 1936

(Cours informatifs)

Obl. Empr. intérieur 5 % 1918	Ltq.	95.75
Obl. Empr. intérieur 5 % 1933 (Ergani)		96.50
Bons du Trésor 5 % 1932		44.-
Bons du Trésor 2 % 1932		65.-
Obl. Dette Turque 7 1/2 % 1933 1ère tranche		22.65
Obl. Dette Turque 7 1/2 % 1933 2e tranche		21.10
Obl. Dette Turque 7 1/2 % 3e tranche		21.10
Obl. Chem. de Fer d'Anatolie I ex coup.		41.-
Obl. Chem. de Fer d'Anatolie II ex coup.		41.-
Obl. Chem. de Fer Sivas-Erzurum 7 % 1934		100.50
Obl. Bons représentatifs Anatolie		44.-
Obl. Quais, docks et Entreposés d'Istanbul 4 %		10.40
Obl. Crédit Foncier Egyptien 3 % 1903		103.-
Obl. Crédit Foncier Egyptien 3 % 1911		95.-
Act. Banque Centrale		90.-
Act. Banque d'Affaires		10.20
Act. Chemin de Fer d'Anatolie 60 %		24.-
Act. Tabacs Turcs (en liquidation)		1.95
Act. Sté. d'Assurances Gles. d'Istanbul		11.45
Act. Eaux d'Istanbul (en liquidation)		11.40
Act. Tramways d'Istanbul		—
Act. Bras. Réunies Bomonti-Nectar		9.90
Act. Ciments Arslan - Eski-Hissar		13.15
Act. Minoterie « Union »		10.35
Act. Téléphones d'Istanbul		6.75
Act. Minoterie d'Orient		0.75

CHEQUES

	Ouverture	Clôture
Londres	616.-	616.25
New-York	0.79 57.50	0.79 50
Paris	17.66 75	—
Milan	15.11 68	—
Bruxelles	—	—
Athènes	—	—
Genève	8.48 38	8.45 50
Sofia	—	—
Amsterdam	1.46 25	—
Prague	—	—
Vienne	—	—
Madrid	7.45 94	—
Berlin	1.97 80	—
Varsovie	—	—
Budapest	—	—
Bucarest	—	—
Zelgrade	—	—
Yokohama	—	—
Moscou	—	—
Stockholm	—	—
Oslo	998	1000
Mecidiya	—	—
Bank-note	212	244

BOURSE DE LONDRES

Lire	98.12
Fr. Fr.	105.13
Doll.	4.90.48

CLOTURE DE PARIS

Dette Turque Tranche I	250
Banque Ottomane	458

Les Bourses étrangères

Clôture du 8 Décembre

BOURSE de LONDRES

New-York	4.90 68	4.90 94
Paris	105.13	105.13
Berlin	12.19	12.19
Amsterdam	9.01 25	9.01 25
Bruxelles	28.95	28.95 75
Milan	93.15	93.12
Genève	21.34 25	21.34 75
Athènes	549	549

(Communiqué par l'A. A.)

BOURSE de NEW-YORK

Londres	4.90.78	4.91
Berlin	40.235	40.235
Paris	4.96.87	4.97
Amsterdam	54.46	54.47
Milan	5.26.25	—

15 h. 47 (clô. off.) 18 h. après clôt.

FEUILLETON DU BEYOGLU No. 1

L'ETRANGE PETIT COMTE

(L'ETRANGE FILS DU COMTE D'USKOW)

Par MAX DU VEUZIT

Dans le train qui filait, Norbert Chantal réfléchissait.

Son départ de Paris avait été trop brusque... Les événements qui vont si vite déconcertent les plans les mieux arrêtés.

A 26 ans, il n'avait jamais envisagé qu'il pût aller travailler au loin, quitter la France, s'expatrier pour gagner sa vie.

Son père était un industriel bien assis, lui semblait-il, sur la place de Paris, et il avait fallu la terrible crise de sous-consommation qui secouait à ce moment tous les peuples pour compromettre une situation si bien établie.

Jusqu'ici, son père avait pourvu à tous ses besoins.

Après l'école, où il avait poussé dans les Lettres jusqu'à la philosophie ; après le régiment, où il était resté 15 mois en

qualité de sous-lieutenant, il espérait pouvoir se livrer tout entier à la carrière des lettres.

Il rêvait d'écrire.

Sa tête était remplie d'articles et de sujets de romans.

Il lui semblait que les plus belles perspectives d'avenir s'ouvraient devant lui, et, tout à coup, l'édifice si bien échafaudé de son avenir s'écroulait comme un château de cartes.

Il se voyait en face de son père, dans le grand bureau de l'usine noir, d'où celui-ci dirigeait toute l'usine ; il évoquait le cher visage paternel, pâle et fiévreux sous les soucis, qui l'étré-

gnait sans relâche, les heures difficiles, les nuits sans sommeil, il entendait la voix austère et un peu angoissée de l'industriel lui exposer la situation.

Celle-ci n'était pas désespérée, mais

elle était grave.

Son père lui avait d'abord fourni des chiffres :

— Je n'ai pas de comptes à rendre, mon petit Norbert, mais il me semble que mon devoir est, avant tout, de te faire ressortir la nécessité où je suis de contrarier tes aspirations.

Et le père avait montré des colonnes de chiffres, tout ce pauvre travail que, pendant des jours et des nuits, il avait mis sur pied ; un bilan formidable où les nombres déficitaires étaient précurseurs de l'orage.

— Tu vois, avait-il conclu, la maison peut lutter encore. Elle peut résister, en joignant péniblement les deux bouts, avec une femme économe et en nous abstenant de toute dépense inutile... en n'employant qu'un personnel réduit... en vivant le plus possible sur des marchandises accumulées... Comprends-tu ?

Ces difficultés à résoudre qui, tout à coup, se dressent devant moi, m'empêchent de continuer la fabrication comme auparavant.

Or, une maison qui vit sur ses réserves et qui ne fabrique plus est une maison destinée à sombrer...

Combien de temps pourrai-je tenir ? Je n'en sais rien...

Je te donne ma parole, Norbert, que, de toutes mes forces, je vais lutter pour te conserver ce patrimoine qui vient de ton grand-père et dont je ne me considère que le dépositaire.

De ton côté, mon grand, veux-tu m'aider en essayant de gagner ta vie ? Tu as de l'instruction, du talent peut-être... peux-tu arriver à te suffire ? Ce serait pour moi un gros souci de moins, si je savais que tu fais face à tes besoins par un travail rétribué...

Je désire tant que ta mère ignore les privations et que ta jeune sœur ne connaisse pas encore tout le côté tragique de notre situation !

— C'est entendu, père, avait répondu le jeune homme. Je vous promets de me suffire à moi-même. Cela me sera facile, d'ailleurs ; j'ai des relations, des connaissances, j'utiliserai les uns et les autres, et nous doublerons le cap, je l'espère !

Il avait prononcé ces mots avec une légèreté affectueuse.

Il voulait rassurer ce père qu'il chérissait et lui montrer qu'il était aussi fort et aussi vaillant que lui.

Mais, au fond de lui-même, le jeune homme était anéanti !

Tout le bel édifice de ses espoirs littéraires s'écroulait.

Dans sa facile existence de fils fortuné qui ignore la laideur des chiffres et les tranches des fins de mois sans argent, il n'avait jamais songé qu'il pût un jour être obligé de travailler pour vivre.

Tout d'un coup, l'oiseau vagabond de son imagination exaltée d'idéal et de succès faciles à atteindre gisait à ses pieds, inanimé... agonisant...

Il en restait désespéré !

Il voyait son avenir brisé...

Pour manger et subvenir à tous ses besoins, il devait travailler, se plier à un emploi régulier, soumettre son intelligence et sa volonté aux exigences d'un autre !

Il rencontra le regard de son père qu'éclairait une lueur d'espoir en lui.

Dans ce visage, aux traits tirés et ravagés, la bonté et l'indulgence paternelles persistaient malgré tout...

Norbert pensa à sa mère et à ce que serait pour elle la révélation de cette ruine... tellement inattendue, si véritablement imprévisible !